

Moudon, le 6 octobre 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 4 octobre 2022
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 22/22

Demande d'un crédit complémentaire de CHF 120'000.- pour la finalisation du Plan d'Affectation communal (PACom)

- vu le préavis de la Municipalité No 22/22 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit d'investissement complémentaire de CHF 120'000.- au maximum, pour la finalisation du Plan d'Affectation communal,**
- 2. prend acte que la dépense finale sera comptabilisée au bilan,**
- 3. prend acte que la dépense sera amortie en fonction des possibilités financières de la commune, mais en 10 ans maximum,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la somme accordée, soit CHF 120'000.-, aux meilleures conditions du moment.**

Le préavis est accepté par 40 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président :



Michel Lohner

La Secrétaire :



Nicole Wyler

